

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020
---

Présents : AUCLAIR Daniel, CLERC Jean-Philippe, FEBVRE Pascal, FORTIN Jean-Etienne, GAUTHERON Raphaël, GUERIN Arnaud, GRAPPE Pascal, IMBERT Amandine, MAITRE Jean-Louis, PROST Mireille, ROY Colette, SIMMEN Anaïs, ZANCHI Catherine

Excusés : BERTHOUZE Aurélie, JOBEZ Lucie

Secrétaire de séance : ROY Colette

**1) APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 19 juin 2020**

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	13	13	0	0

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point 9 subvention et de décaler les points suivants en 10 et 11. Il propose d'approuver l'ordre du jour ainsi présenté.

- 1 Approbation du compte rendu du 19 juin 2020
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Relevé des décisions
- 4 Compte rendu des réunions
- 5 Projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 6 Projet de champ photovoltaïque
- 7 Point sur les travaux en cours
- 8 Organisation commune : environnement, fêtes et cérémonies, Conseil Municipal des Jeunes
- 9 Subvention
- 10 Urbanisme
- 11 Informations diverses

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	13	13	0	0

**3) REVUE DES DECISIONS**

**4) COMPTE RENDU DES REUNIONS**

**24/06/2020 CONFERENCE DES MAIRES**

Les conseillers ont été destinataires des documents présentés lors de cette réunion qui avait pour objet de rendre compte aux maires des différentes décisions prises dans le cadre des délégations exceptionnelles suite au COVID-19. C'était également l'occasion de préciser le cadre des compétences exercées ainsi que les opérations spécifiques COVID-19.

**25/06/2020 COIN NATURE**

Cette réunion avait pour objet de relancer le projet coin nature, de le présenter aux nouveaux conseillers et de faire un point sur l'avancement de l'étude loi sur l'eau. Elle a été transmise

aux services et nous attendons le retour dans les 3 mois à venir. Il est décidé de ne pas attendre ce retour pour travailler sur un projet et sur des aménagements sur l'itinéraire. Une prochaine réunion est prévue le 9 juillet à 18h30.

### **24/06/2020 Réunion SIVOS**

Pascal Febvre explique les compétences et l'activité du SIVOS et retrace les actions depuis qu'il en assume la présidence comme il l'a fait lors de la réunion du SIVOS. Il explique ensuite qu'il a fait le choix de ne pas se représenter et le résultat de l'élection qui a porté à la Présidence Mireille Prost et Mr François Jacquenod de Bois de Gand à la Vice-Présidence.

### **25/06/2020 CONSEIL D'ECOLE**

Un point est fait sur la vie de l'école pendant le confinement et la sortie de confinement. Cette période compliquée a permis de resserrer les liens entre les enseignants et les parents d'élèves. Les devoirs ont permis de continuer à avancer même si ça n'avait rien à voir avec une période normale. Il est à noter que certains parents qui n'avaient pas de lien internet ont pu être un peu plus en difficulté mais des palliatifs ont été trouvés. Pour les élèves en décrochement c'est plus compliqué.

Les effectifs de la rentrée sont légèrement en baisse.

Un point est fait sur l'organisation des locaux à la rentrée. Suite à la décision prise en conseil l'actuelle salle des professeurs sera dédiée à la garderie, le bureau des maitres sera à l'étage dans une salle entièrement rénovée, l'actuelle salle de garderie devient une salle de classe. L'organisation des différents locaux mis à disposition des écoles sera décidée par l'équipe enseignante. Un point est fait sur les travaux en cours : rénovation de la salle du haut.

Un point est fait sur l'Ecole Numérique Rurale et il est nécessaire de rappeler que cette évolution indispensable pour les enfants représente un investissement de 20 152 € avec 13 370€ de subvention.

Concernant les bâtiments il est prévu la mise en place de volets roulants électriques pour un montant de 5 527€, l'installation de climatisation à l'étage de l'ancien bâtiment pour une salle de classe et le bureau des maitres pour 5 000 €, la rénovation de la salle des maitres à l'étage avec le changement du faux plafond, les peintures et la pose d'un sol en parquet flottant. Ces travaux réalisés par les employés municipaux s'élèvent à 2 500 € et enfin les travaux d'accessibilité pour le bâtiment de la maternelle pour un montant de 8 500 €. Au total ce sont 51 712 € d'investissement qui seront réalisés sur l'année 2020.

La mise en place du plan 2S2C par le SIVOS est pris en charge financièrement par le SIVOS et permet d'accueillir les enfants qui ne peuvent pas l'être par les enseignants suite au respect des règles sanitaires.

Un point est fait sur l'association de parents d'élèves et la coopérative scolaire qui toutes deux ont vu leurs revenus s'amenuiser du fait de l'impossibilité de faire des manifestations lucratives.

## **27/06/2020 REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES**

La municipalité avait organisé une petite cérémonie pour remercier les bénévoles qui avaient participé à la confection de masques pour le COVID-19. Un Mug décoré et personnalisé leur a été remis ainsi qu'un masque de leur fabrication. Mr le maire tient à remercier encore une fois toutes les personnes qui se sont impliqués dans cette action : les bénévoles bien évidemment, les personnes qui se sont proposées et qui n'ont pu participer, les membres des deux conseils Nicole Buron, Christian Turin, Laurence Tournier, Jean-Philippe Clerc, Mireille Prost, le Fablab.

## **5) PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été prévu de lancer une modification simplifiée du PLU afin de pouvoir résoudre certaines incohérences du règlement et définir plus clairement certains points. En effet nombre de documents ont fait l'objet de plusieurs allers-retours voire de refus et ont largement compliqué les explications que donnaient la mairie comme le travail du service instructeur. Pour ce faire il propose de faire appel à SOLIHA et de s'appuyer sur l'expertise du pays lédonien. Il propose la création d'un groupe de travail et l'intervention de l'équipe du service instructeur pour définir les modifications à demander.

Mr le Maire explique le déroulé de la procédure en s'appuyant sur une fiche technique qu'il a envoyée aux conseillers. Il précise que la demande doit être clairement formulée et argumentée et n'engage en rien la réponse définitive. Il note également que les contraintes urbanistiques sont encore plus fortes que lors de l'écriture du PLU et que sans ce document les droits à construire seraient encore plus réduits.

Le conseil municipal valide la démarche et la proposition de prendre l'attache de SOLIHA pour la maîtrise d'œuvre de ce dossier. Le groupe de travail est formé il est composé de : Jean Louis Maitre, Pascal Febvre, Arnaud Guérin, Jean Etienne Fortin.

Délibération N° 1 /03/07/2020	Date : 03/07/2020
Vu les explications données, Vu les éléments présentés, Et après débat,	Le conseil municipal -approuve la proposition de modification simplifiée du PLU et mandate Monsieur le Maire pour réaliser tous les actes et affaires afférents.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	13	13	0	0

## **6) PROJET DE CHAMP PHOTOVOLTAIQUE**

Monsieur le Maire explique que la société OXYNERGIE SAS en charge du développement de champs photovoltaïques l'a contacté pour un projet sur la commune. Il rappelle que ce dossier de développement des énergies renouvelables fait partie des ambitions de la municipalité. Il rappelle également qu'avait déjà été posé le problème de l'avenir de l'ancienne décharge qui devient une friche inexploitable.

L'ambition est de pouvoir valoriser ce terrain dont le sous-sol et le sol est à jamais utilisable pour des activités autres qu'industrielles et en surface. Pouvoir redonner vie à une friche industrielle semble un bon projet.

Il présente la demande de la société OXYNERGIE SAS, qui est déjà en charge du projet sur la carrière de Bois de Gand et propose une intervention de leur part devant le conseil. Mr le Maire présente la société et sa proposition. Il explique également qu'il a pris contact avec la SEM Energies renouvelables dont le SIDEC est actionnaire majoritaire. Cet outil a été créé pour permettre aux collectivités porteuses de projets sur leur territoire de s'impliquer dans le développement des énergies renouvelables tout en maximisant les retombées économiques. Cette structure pourrait nous conseiller dans la démarche avec la société OXYNERGIE SAS afin de tirer le meilleur parti d'une telle installation.

Lors du débat il est demandé des précisions sur le montant des retombées économiques pour la commune et s'il n'y a pas d'autres sociétés qui pourraient être intéressées. Monsieur le Maire répond qu'il ne sait pas exactement le montant des retombées économiques mais qu'elles seront partagées avec la CCBHS et que les personnes de la SEM pourront nous éclairer sur ce sujet. Par ailleurs ces précisions seront également apportées par la société lors de sa présentation. Sur le fait de la concurrence la SEM pourra certainement nous donner le nom d'autres opérateurs. Il dit également qu'il est prévu de demander à la SEM de participer à la réunion de présentation de la société OXYNERGIE SAS.

Une question est également posée sur la possibilité d'une participation citoyenne. Il est répondu que cette question sera également posée à la SEM qui a déjà travaillé sur ce type de participation.

Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail pour suivre ce dossier : Jean Louis Maitre ; Jean-Philippe Clerc ; Pascal Febvre ; Raphael Gautheron.

Une rencontre de la SEM avec le groupe de travail sera programmée courant juillet et un rendez-vous avec la société en étant accompagné par la SEM avec l'ensemble du conseil.

Monsieur le Maire Présente ensuite une demande de la SCI LES ERABLES pour l'achat de cette parcelle ou d'une partie afin de répondre à une future extension de la centrale de LONS Enrobé pour le stockage des rabotages qui doivent être recyclés.

Après débat le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande tant que la décision définitive sur le projet de champ photovoltaïque n'est pas faite. Il est dit que dans tous les cas de figure la priorité sera donnée au projet de champ Photovoltaïque.

Délibération N° 2 /03/07/2020	Date : 03/07/2020
Vu les explications données Vu les éléments présentés Et après débat	Le conseil municipal -émet un avis favorable sur ce dossier et mandate Mr le Maire pour toutes démarches en ce sens et pour prendre les contacts nécessaires.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	13	13	0	0

## **7) POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

Rue de la tuilerie. :

Mr le Maire rappelle que c'est Pascal Grappe qui a en charge le suivi de ce dossier en collaboration avec lui. Pascal Grappe fait un compte rendu exhaustif de l'avancée de ceux-ci. La phase de travaux des réseaux secs devrait être achevée dans les quinze jours qui viennent et le chantier redémarrera en septembre pour les réseaux fluides, la réfection de la route ainsi que la mise en place des nouveaux lampadaires et les raccordements en souterrain des différentes habitations concernées.

Les écoles : Mr le Maire explique qu'il s'est engagé à ce que les travaux soient terminés fin juillet dans la pièce jusqu'alors dédiée à l'informatique et qui va devenir bureau des maîtres. Le sivos disposera ainsi du mois d'août pour faire les déménagements et installations demandées par les enseignants et la communauté de communes pour l'installation dans la pièce qui est actuellement le bureau des maîtres. Quelques conseillers proposent de faire réaliser la peinture par l'employé et ensuite en fonction du temps restant une « corvée » pourrait être faite pour la pose du parquet flottant et le déménagement. Monsieur le Maire verra avec l'employé pour programmer les travaux en ce sens.

Travaux des employés sous contrat : Monsieur le Maire exprime sa satisfaction quant au travail effectué depuis le 18 juin pour l'entretien des espaces verts et bordures de routes. Il rappelle que cette année les conditions ont été très particulières et ont fortement perturbé les interventions des employés. Pendant les mois de mars et avril les employés travaillaient en alternance chacun une semaine sur deux. Ensuite début mai ils ont repris pratiquement normalement. Bernard Bonin a dû s'arrêter pour cause de maladie depuis le 13 mai. Dans le même temps nos deux tondeuses sont tombées en panne en même temps et l'une des deux n'est toujours pas réparée. Nous avons également répondu favorablement à la demande de départ de Emmanuel Boët pour la fin juillet. Il lui a été demandé de terminer les travaux engagés dans les écoles avant son départ.

Pour entretenir et faire tous les travaux que nécessitent nos espaces verts et nos 28 km de voirie et 11 km de chemin ruraux nous avons fait appel à Mr Jean-Noël Bertagnoli, avec un CDD jusqu'à fin septembre et à un emploi saisonnier avec Mr Charly Boudard. Ceci étant ils ne peuvent pas réaliser toutes les activités et nous sommes amenés à faire appel à des entreprises en complément. Cette période risque de perdurer jusqu'au retour de Bernard Bonin. Mr le Maire remercie l'association de pêche qui a trouvé une société pour réaliser la première tonte autour de l'étang ainsi que BJJ qui a trouvé une solution le temps que nous récupérons notre tondeuse.

Mr le Maire explique que les demandes des habitants sont bien prises en compte mais que les délais d'intervention sont plus longs en fonction des travaux demandés et s'ils sont effectués par des entreprises.

## **8) ORGANISATION DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire explique que lors de la mise en place des délégations un certain nombre de sujets n'ont pas été abordés, dont tout ce qui concerne l'environnement et tout ce qui concerne les festivités et les relations avec les associations. Il propose de faire la liste la plus exhaustive possible pour que les conseillers puissent se positionner et pour que le groupe de travail puisse proposer une organisation en fonction pour la partie festivité et animations culturelles. La répartition est présentée et le groupe de travail se réunira pour finaliser les différentes tâches.

## 9) SUBVENTION

Mr le Maire explique qu'il a sollicité la société de pêche pour effectuer la première tonte et que celle-ci a dû faire appel à un intervenant. Le montant de ces travaux s'élève à 250 €. Mr le Maire propose de compenser par une subvention du montant équivalent soit 250 €.

Délibération N° 3/19/06/2020	Date : 19/06/2020
Vu les explications données Vu les éléments présentés	Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 250 € à l'association de pêche Curtil Chaffin et mandate Mr le Maire pour effectuer les démarches afférentes.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	13	13	0	0

## 10) URBANISME

Déclarations de travaux déposées : LEBERCHE Stéphane – ZO 169 – 340 Rue Sarrazin – 39140 COMMENAILLES – Abri de jardin

Déclarations de travaux acceptées : LACROIX Richard - ZW 88 – Chemin de la Fouilla – Le Villarnier - Installation de panneaux solaires  
SCI Les Erables – ZP 31 – Rue des Canes – Division foncière

Permis de construire déposés : PIERRE Michel - ZP 108 - 55 Rue du Champ de Foire – 39140 COMMENAILLES – Création d'une terrasse couverte et ouverte

Permis de construire refusé : GORSE Alexandre – ZR 103 – 465 Rue des Chênes – Abri de jardin (construction en zone A du PLU, hauteur de la construction incohérente avec le PLU).

## 11) INFORMATIONS DIVERSES

Formation des conseillers aux outils informatiques : Mr Jean Philippe Clerc propose de faire des formations aux conseillers sur différents outils de communications qui permettraient de mieux travailler ensemble et de partager plus rapidement.

Présentation de la proposition de tournées pour la distribution des informations communales.

Point par Mr Pascal Febvre sur les différentes pistes pour l'achat d'un tracteur ou d'un tracto pelle en se basant sur l'utilisation actuelle et sur les besoins.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 23h30.

Le Maire,

Jean-Louis MAITRE

